

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 66 (1915)
Heft: 1-2

Artikel: Reboisements à la limite de la végétation
Autor: Py
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-786011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meilleurs ; cette possibilité existe d'autant plus complète, qu'est plus complète la solidarité qui unit les différents membres du peuplement, dont l'ensemble établit le milieu ambiant ; cette étude permet de constater le trop long stationnement de certains arbres dans telle ou telle grosseur, et le traitement à courte période permet d'y porter remède par la suppression des retardataires, superflus ou nuisibles à la marche de l'ensemble, ou par la correction de leur situation individuelle ; tandis que le traitement organisé sur l'âge ne renseigne pas le technicien sur les allures de la végétation, ne lui ouvre pas l'intimité du peuplement, mais lui fait au contraire un devoir, pour conserver le type prescrit du peuplement, de traîner le poids mort des attardés, des languissants, des surnuméraires ; la révolution impose à la forêt une perte de temps ;

4° la donnée de l'accroissement courant obtenue par les inventaires fréquents et méthodiques, est nécessaire et suffisante comme base rationnelle pour le traitement des futaies ; elle met le technicien à même de discerner et de favoriser les plus aptes ;

5° l'aménagement de la futaie composée trouve ainsi la base sûre, dont la prétendue absence a été longtemps un grief contre elle, et le prétexte du discrédit dans lequel ce mode de traitement est tenu.

En terminant, je répète la citation de Gayer, faite par Balziger : „la futaie composée est une source inépuisable pour l'étude de la forêt et de ses lois “ ; je me permets d'étendre le sens de cette déclaration et de dire que c'est toute forêt aménagée sur la recherche et la donnée de l'accroissement courant qui deviendra cette source inépuisable !

H. Biolley.

Reboisements à la limite de la végétation.

Nos expériences en matière de plantations dans la haute montagne ne remontent en général pas au-delà d'une génération. Et à considérer les minimes progrès faits dans l'espace de ce temps par certaines afforestations, l'on est douloureusement frappé de la brièveté de nos jours. *Vita nostra brevis est!* Le forestier n'a pas

souvent la satisfaction de contempler le résultat de ces efforts et cela d'autant moins s'il s'attaque à un problème particulièrement difficile.

Celui de la création, plutôt de la reconstitution de la forêt à la limite supérieure de la végétation ligneuse a tenté de nombreux sylviculteurs, dont l'ardeur, au lieu de s'atiédir, s'est exaltée devant les difficultés rencontrées. Les succès complets, acquis, sont néanmoins rares ; les mauvaises réussites forment probablement la majorité, à moins que, avec la longueur du temps, des très nombreux cas douteux, latents, stagnants, il se dégage encore une valeur d'avenir presque inespérée. Ce que la force n'atteint, la patience le réalise parfois.

Mais encore ce que nous appelons un succès, dans notre hâte de conclure, peut tourner plus tard à notre confusion. L'on a fait cette douloureuse expérience dans certains chantiers de reboisement de l'Oberland bernois. Durant un bon nombre d'années, les plantations — il s'agissait, je crois, d'arolles — ont fait preuve de vigueur et de santé en s'épanouissant et en s'allongeant. Et voici tout à coup, lorsque la cause semblait indubitablement gagnée, d'une seule fois presque les beaux sujets ont péri. La destruction les a atteints subitement et complètement. Personne ne s'attendait plus à une issue fatale après tant de promesses données ; et l'essence même qui était en cause aurait dû défier les atteintes de la nature inorganique. Et pourtant c'est de là qu'est venu le mal. Jusqu'à preuve contraire, il a fallu admettre que c'est le climat qui a fauché cette jeunesse. Tant que les sujets de la plantation se sont trouvés, en hiver, recouverts par la profonde couche de neige, tout alla bien. Mais, lorsque l'allongement de la tige fit émerger les têtes au-dessus de la couche protectrice, ou que celle-ci n'atteignit pas sa profondeur habituelle, le désastre fut consommé. Les vents glacials, le rayonnement nocturne, l'insolation violente, tous les extrêmes du climat, s'acharnant sur la pousse délicate, eurent raison de son tempérament et de sa résistance. L'espoir de dix, de vingt ans se trouvait anéanti.

Ces faits suffisent-ils pour conclure et pour ouvrir l'écluse au découragement ? Non, jamais. Nous voulons bien nous laisser instruire, mais pas nous laisser arrêter. La leçon doit nous orienter, non nous endormir. Elle est d'ailleurs trop précieuse pour nous permettre de généraliser. Elle a sa valeur, certes, par l'âge rela-

tivement élevé des plantations qui ont péri, et par les soins mis à surmonter les difficultés. Mais les conditions peuvent changer avec les climats, les expositions, les essences.

L'insuccès subi semble fournir l'explication d'un fait facile à observer dans certaines forêts claires des hautes régions, d'arolle en particulier. L'observateur y est souvent frappé de l'absence de jeunesse à l'état de perchis. En fouillant la couverture basse des rhododendrons, genévriers ou airelles, il découvre en général de nombreux brins de 15 à 30 cm de hauteur, par quoi il semble que le réensemencement naturel serait assuré. D'autre part, la rareté de jeunes tiges émergeant de la couverture du sol constitue un phénomène inquiétant et insolite. L'on a de la peine à admettre que l'ensemencement de ce peuplement, dont les aînés comptent deux ou trois siècles, ne se soit produit que depuis deux ou trois décennies. L'on se demande ce que sont devenus les sujets du rajeunissement de 40, 50 ans et plus, les gaules, les perches, au développement desquels l'espace n'aurait certes pas manqué. Pourquoi sont-elles absentes du massif, ou si faiblement représentées ? La mésaventure arrivée à nos rajeunissements artificiels peut nous fournir la raison, une des raisons du moins de ce pourquoi. C'est probablement le manque d'abri qui refrène l'élan des jeunes sujets, qui s'oppose à leur accroissement normal. Le froid, le dessèchement et le tassement de la neige fauchent ces jeunes plantes dès qu'elles commencent à émerger du tapis des rhododendrons. Il n'est pas rare que l'on rencontre, en assez grand nombre, de ces petits arolles desséchés. L'observation en a été faite d'une façon spéciale dans la forêt d'Aletsch. Seule une constitution intimement jardinée du massif et une certaine abondance de matériel pourraient offrir un abri suffisant pour garantir la vitalité à l'ensemencement naturel. Les parties les mieux fournies de cette même forêt d'Aletsch semblent le prouver. Malheureusement, les pointes de la plupart des massifs, vers la limite de la végétation forestière, ont perdu ce caractère jardinatoire pour des raisons dont la recherche ne peut être entreprise dans cet article ; la forêt se présente, dans ces hautes altitudes, le plus souvent sous l'aspect d'un ordre très dispersé, dont les composants sont généralement des arbres très âgés et plus ou moins décrépés, plus à même de se prêter un appui mutuel, ni de constituer ensemble un abri tutélaire pour le rajeunissement. D'où l'absence de recrutement du peuplement, ce qu'il fallait démontrer.

Après cette parenthèse, qu'il soit permis d'esquisser en deux mots deux procédés de plantation qui paraissent s'appuyer en quelque sorte sur l'observation des faits précités. En présence des insuccès que l'on sait, tout nouvel essai se justifie par lui-même, d'après l'adage „probiereu geht über studieren“, entreprendre vaut mieux que prétendre.

Puisque l'abri est ce qui importe le plus au jeune plant exposé dans la terre vierge et dénudée d'un chantier de reboisement, il a paru utile à un jeune garde intelligent, en Valais, de constituer cet abri immédiatement avec les moyens à sa disposition. A proximité du chantier, il a arraché, avec la motte, des cépées de rhododendron, d'aulne vert, d'alisier nain (*Sorbus Chamaemespilus*) pour en parsemer la surface gazonnée entre les murs d'avalanche, qu'il s'agit de reboiser. Et, dissimulés dans chaque cépée, il a placé un ou deux plants d'arolle ou de pin de montagne, imitant, avec une remarquable adresse, le procédé général et tutélaire de la nature. Cette manière réalise, dès le premier jour, l'abri voulu pour les jeunes cultures, tandis que la plantation par petits groupes de 3 à 5 plantons de même taille n'y aboutit qu'après une période plus ou moins longue. Au début, lorsque les conditions sont les plus difficiles, ces plants sont incapables de se prêter aide et abri en aucune façon, ensorte que, en cas de malheur, ils périssent habituellement tous ensemble. On objectera les frais de cette opération : ils ne sont, dans le présent cas, pas considérables, d'ailleurs cela est secondaire : la plantation la plus coûteuse est celle qui ne réussit pas, qui est faite en pure perte. Tandis qu'on ne saurait regretter n'importe quelle dépense faite pour la reconstitution définitive de la forêt protectrice en un point exposé.

Le second procédé a trait au reboisement d'une surface gazonnée à forte déclivité, où le tassement de la neige déploie son effet ou est à craindre. L'avalanche proprement dite est exclue. L'on pouvait planter soit par pieds isolés, soit par placets plus grands, comprenant 3 à 5 plantons réunis. L'une et l'autre manière ont leurs bons côtés et ont fait leur preuve. Mais il est toujours permis d'innover. Dans le cas présent, l'on a procédé par petites bermes ou terrasses de 3 à 4 m de longueur et 30 à 40 cm de largeur, portant chacune 4 à 6 plants. Tout le versant, qui est très aride, se trouve ainsi sillonné de ces „sentiers de vaches“ artificiels, qui contribueront, sans aucun doute, à prévenir l'effet

funeste du tassement de la neige et serviront de collecteurs pour les eaux de ruissellement, dont la plus grande part sera mise au bénéfice des plantons. Cette disposition des placets ne coûte pas plus cher que n'importe quel autre système, et se rapproche le plus des petits groupes à intervalles serrés, préconisés par d'autres praticiens. De terrasse en terrasse, on peut varier les essences pour obtenir un peuplement mélangé. Dans le cas présent, les résineux de haute montagne sont mélangés avec le sorbier des oiseleurs et le bouleau. Cet essai, peut-être pas entièrement nouveau, portera-t-il de bons fruits? Les générations futures répondront. Il le mériterait par le goût et la conscience qui ont présidé au travail.

Py.

La crise de la tannerie suisse et la sylviculture.

La guerre qui sévit autour de nous provoque en Suisse des bouleversements économiques dont certaines industries pâtissent d'une façon plus ou moins intense.

La tannerie suisse est parmi ces dernières une des plus touchées, car la France et la Hongrie, qui étaient nos grands pourvoyeurs de matière tannante naturelle, ont édicté une interdiction d'exporter des écorces et dans quelques mois nos stocks de tan vont être épuisés. Aussi, les tanneurs s'émeuvent-ils et viennent-ils demander à la forêt suisse de leur venir en aide et de leur permettre de s'approvisionner en écorce de chêne et d'épicéa.

Au moment où les exploitations d'hiver sont encore en voie d'exécution dans nos taillis, il nous paraît opportun d'étudier la question et d'envisager de quelle façon nous pouvons venir en aide aux tanneurs et empêcher une crise très grave de notre commerce de cuirs; c'est d'un intérêt capital pour notre armée et notre population tout entière.

Tout d'abord avant de parler du présent et de l'avenir, il nous semble utile de rappeler dans quels rapports les forestiers et les tanneurs ont été ces dernières années.

Les faits sont bien simples à synthétiser; en effet, les progrès de l'industrie chimique ont enseigné aux corroyeurs à se passer de l'honnête écorce de chêne qui le plus souvent présentait l'inconvénient de faire du cuir trop durable exigeant une longue prépa-